

Diversité artistique et culturelle de proximité en danger !

Monsieur le Président de la République
Monsieur le Préfet de Région
Messieurs les Préfets

Le 29 février 2008

Nous, publics, amateurs, artistes, compagnies, lieux, associations, professionnels syndiqués et fédérés du spectacle vivant, des arts et de la culture, nous vous alertons sur les dangers réels qui pèsent sur la diversité culturelle, consécutifs aux baisses annoncées sur les programmes 131 (Création) et 224 (Transmission des savoirs et démocratisation de la culture) du ministère de la Culture et de la Communication.

Ces baisses de crédits, de 5 à 100%, touchent des milliers d'équipes artistiques du spectacle vivant, mais aussi du multimédia, du cinéma et de l'audiovisuel, des lettres ainsi que du patrimoine.

Depuis 2003, le régime d'intermittence du spectacle s'est considérablement durci, mettant à l'écart plus de 30.000 artistes et techniciens. Les mesures de contrôle s'accroissent. Alors que l'ensemble des contraintes réglementaires, administratives et techniques se font plus fortes, nous assistons à l'aggravation d'un climat de suspicion à l'endroit du secteur culturel.

Aujourd'hui, ce sont les employeurs qui sont mis en danger, et par voie de conséquence directe, l'emploi artistique et culturel. La précarité est déjà durement vécue par quantité de ces petites entreprises. Elles ne survivront pas !

C'est dans ce contexte et selon un principe de solidarité que nous invitons à la mobilisation régionale comme nationale.

Nous restons persuadés que ces milliers d'acteurs d'initiatives privées et non-lucratives garantissent la diversité culturelle et la pluralité des expressions artistiques sur tous les territoires. Ils constituent l'une des clés sociétales face aux enjeux à venir. Nous avons la conviction que l'Etat ne doit pas déséquilibrer, voire anéantir le paysage national de la culture. En effet, une offre culturelle et artistique engendrée par les seuls secteurs marchands ou institutionnels labellisés ne saurait refléter la richesse d'une démocratie qui se prévaut de l'exception culturelle.

Il n'y a pas de diversité artistique et culturelle sans diversité des initiatives sociales et économiques et sans reconnaissance réelle du droit culturel de tous les citoyens.

Afin d'anticiper et d'infléchir les conséquences désastreuses des arbitrages en cours, nous relayons collectivement en Région Auvergne l'appel national lancé par l'UFISC* et demandons :

- le rétablissement des lignes 131 et 224 au même niveau que celui de 2007,**
- l'arrêt immédiat des baisses annoncées par l'Etat,**
- la mise en place de concertations en région prenant en compte l'ensemble des acteurs culturels,**
- l'organisation de négociations sur le protocole réformant l'assurance chômage des artistes et techniciens intermittents.**

Les « Entretiens de Valois » semblent être un élément d'apaisement politique en période pré-électorale mais ils ne doivent pas masquer l'urgence de la situation. Les arbitrages budgétaires ont été décidés avant même que la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) ait livré ses conclusions. Conclusions que les groupes de travail des « Entretiens de Valois » amorcés le 11 février sous l'égide de Madame la Ministre de la Culture et de la Communication n'ont toujours pas rendues.

Nous estimons que seule la concertation permettra d'accompagner au mieux les situations les plus délicates, de façon collective et solidaire. Parce qu'il s'agit de notre avenir, nous exigeons d'être informés sur l'évolution de vos arbitrages, en toute transparence.

Veillez croire, Messieurs, à l'assurance de notre engagement déterminé.

Les organisations signataires

***Organisations professionnelles nationales de l'UFISC représentées en Région :**

- FEDUROK - *Fédération Nationale de Lieux de Musiques Amplifiées/Actuelles*
- FSJ - *Fédération des Scènes de Jazz et de Musiques Improvisées*
- SMA - *Syndicat national des petites et moyennes structures non lucratives Musiques Actuelles*
- SYNAVI - *Syndicat National des Arts Vivants*
- LA FEDERATION - *Association Professionnelle des Arts de la Rue*
- SCC - *Syndicat du Cirque de Création*
- CITI - *Centre International pour le Théâtre Itinérant*
- CHAINON FNTAV - *Fédération des Nouveaux Territoires des Arts Vivants*
- ZONE FRANCHE - *Le réseau des musiques du monde*

Copie à M. le directeur de la DRAC



Plus d'infos sur www.ufisc.org

SIGNATURE ET TAMPON DE LA STRUCTURE :